

Une assurance "Qualité"



Rappelons que Qualisport attribue sur des critères de "qualité" exigeants des qualifications aux entreprises "loisir & sport" notamment pour les activités "piscine". Ces qualifications spécialisées, renouvelées tous les ans, offrent une actualisation garante d'un professionnalisme à la pointe de la technique !

De nouvelles appellations ont été mises au point par le Pôle "Recherche & Développement" pour les "Piscines à usage privé" :

- Piscine traditionnelle.
- Piscine étanchéité par pvc armé (bois, acier), liner, étanchéité par revêtement stratifié (en polyester), coque.
- Aménagements spécifiques :
Piscine intérieure, chauffage spécifique eau, chauffage air avec déshumidification, traitement eaux biologiques, animations (jeux d'eau, lumière, spas).

- Equipements associés :

Couvertures, abris

Pour la construction, comme pour la rénovation en toute confiance et en toute sécurité de votre piscine, donnez priorité à la qualité et sélectionnez les entreprises spécialisées qualifiées Qualisport ! Liste des entreprises qualifiées Qualisport sur le site : www.qualsport.fr.